

168	TAN 0248	Tasse blanche à vernis noir 2 <sup>e</sup> moitié III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Argile 4 x 8,1 cm	Museo Archeologico Nazionale Italie Tarente	51674
169	TAN 0249	Miroir en bronze 2 <sup>e</sup> moitié III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Argile 8,3 cm	Museo Archeologico Nazionale Italie Tarente	51671
170	TAN 0250	Pyxide avec couvercle en plomb 2 <sup>e</sup> moitié III <sup>e</sup> s. av. J.-C.	Argile 5,7 x 12,2 cm	Museo Archeologico Nazionale Italie Tarente	51668

41128

Gouvernement du Québec

**Décret 894-2003, 27 août 2003**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation québécoise qui participera à la Conférence ministérielle de la Francophonie consacrée à la société de l'information, les 4 et 5 septembre 2003, à Rabat, au Maroc

ATTENDU QUE se tiendra à Rabat au Maroc, les 4 et 5 septembre 2003, une Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information;

ATTENDU QUE cette conférence ministérielle porte sur l'adoption de la Contribution de la Francophonie au Sommet mondial sur la société de l'information qui aura lieu à Genève, en Suisse, en décembre 2003, et qu'il est dès lors dans l'intérêt du Québec d'y participer;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (L.R.Q., c. M-25.1.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie et de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale :

QUE l'adjoint parlementaire au premier ministre, M. Henri-François Gauthrin, dirige la délégation du Québec à la Conférence ministérielle de la Francophonie consacrée à la société de l'information qui se tiendra à Rabat les 4 et 5 septembre 2003;

QUE la délégation à la Conférence ministérielle de la Francophonie consacrée à la société de l'information soit composée, outre l'adjoint parlementaire au premier ministre, des personnes suivantes :

— monsieur Jacques Vallée, délégué aux affaires francophones et multilatérales à la Délégation générale du Québec à Paris;

— monsieur Michel Rosciszewski, directeur général de l'Autoroute de l'information au Secrétariat du Conseil du trésor;

— monsieur Carl Boileau, conseiller à la Direction de la Francophonie au ministère des Relations internationales;

— madame Stéphanie Yates, attachée politique au cabinet du premier ministre.

QUE la délégation québécoise à la Conférence ministérielle de la Francophonie consacrée à la société de l'information ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*

ANDRÉ DICAIRE

41129